

## COMITÉ SYNDICAL

### LISTE DES DELIBÉRATIONS ET PROCES VERBAL DE SEANCE SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2024 A 19 HEURES

En application de la loi « engagement et proximité », du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021 et de l'ordonnance 2021-1310 du 07 octobre 2021, la liste des délibérations prises durant le comité syndical (ainsi que les votes pour chacune d'entre elles) sera publiée sur le site internet du SIVOM des Saisies.

Le procès-verbal de chaque séance est approuvé en début de séance suivante.

Le contenu des délibérations et le procès-verbal de la séance sont tenus à la disposition du public au SIVOM des Saisies.

**Présents** : Monsieur Jean-Luc COMBAZ – Président.

Mesdames Naïma KIROUANI, Laurence BOURÉ et Magdalène SOCQUET JUGLARD, Messieurs Jean-Noël BERTHOD, Thomas BRAY, Jean-Paul CUVEX COMBAZ et Christophe RAMBAUD, membres titulaires,  
Monsieur Romain CANTON (suppléant de Monsieur Patrick DEVILLE CAVELLIN), membre suppléant,

**Absents** : Madame Christelle MASSON, Messieurs Patrick DEVILLE CAVELLIN (suppléé par Monsieur Romain CANTON), Benjamin GARDET et Florent BOURGEOIS ROMAIN ;

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Noël BERTHOD

#### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° point de l'ordre du jour	N° de délibération	Objet de la délibération	Décision
1		<b>Foncier – Cession/vente parkings les Carrets</b>	Délibération reportée
2	1	<b>Ressources humaines</b> – Convention mise à disposition d'un agent	Adoptée à l'unanimité
3	2	<b>Finances</b> – Décision modificative n°2 – Budget général	Adoptée à l'unanimité

#### Procès-verbal du comité syndical du 08 août 2024

Monsieur le Président donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 08 août 2024. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### 1- Foncier – Cession/vente parkings les Carrets

L'avis des domaines n'a pas été réceptionné. Il est décidé de reporter cette délibération au prochain Conseil syndical.

## 2- Ressources humaines – Convention mise à disposition d'un agent

Dans une logique de mutualisation, la mise à disposition du poste de Directeur Général des Services de la commune de Hauteluce, au poste de Directeur Général des Services du SIVOM des Saisies est planifiée.

Une convention a été signée le 19 août 2021 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois.

Il est nécessaire de renouveler la convention de mise à disposition entre le SIVOM des Saisies et la Commune de Hauteluce.

La durée est d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction, et ce, pour un maximum de 12 heures 30 minutes hebdomadaires.

### Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

D'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition entre le SIVOM des Saisies et la Commune de Hauteluce pour le poste de Directeur Général des Services,

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération

## 3- Finances – Décision modificative n°2 – Budget général

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Etant donné qu'il est nécessaire de régulariser des écritures et que les crédits n'avaient pas été prévus au budget primitif 2024,

### Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

D'adopter la décision modificative du budget général telle qu'elle est présentée :

Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
D-231-732 – Sentier des crêtes		22 050.00		
R-203-732 – Sentier des crêtes				22 050.00
DI-231-734 – Bâtiment Signal		121 000.00		
DI-231-739 – Investissements divers	141 000.00			
DI-231-744 – Maison des Saisies		20 000.00		

### Points divers

- Les membres présents donnent un accord de principe au Président pour une signature du devis travaux pour la rénovation des dispositifs et équipements d'accès au Signal.
- L'élection des membres de la Commission de délégation de service public aura lieu lors du prochain Conseil syndical.
- Proposition de modifier les modalités d'occupation du domaine privé du SIVOM des Saisies auprès des commerçants : pour ceux ne respectant pas les règles fixées, pas de renouvellement de la convention la saison suivante. Accord des membres présents. Une communication leur sera adressée en ce sens prochainement.
- Echanges sur les projets d'urbanisme secteur Col des Saisies.

- Echanges sur le projet des Challiers et le cabinet médical.
- Echanges sur des problèmes de paiement de la taxe de séjour de certains hébergeurs. Règlements en cours.
- Projet "le Chenavelle", des conjoints Alex. Demande de servitude accordée sur le principe, sous réserve d'une validation de la SPL Domaines skiables des Saisies, et sous condition de ne pas faire évoluer l'enveloppe du bâtiment.
- Discussions sur l'avenir du Caribou.
- Information sur la vente du terrain en entrée station.
- Interrogation d'un administré quant à la mise en place d'une épicerie secteur La Forêt.
- Souhait d'un professeur de lycée de venir en sortie pédagogique avec ses élèves à la découverte du Sentier des Crêtes.
- Aire du Grand-Tétraz : Travaux en cours de programmation.
- Local de stockage Maison des Saisies. Faire le point sur les besoins.
- Réparation porte d'entrée salle Cristal à envisager.

Séance levée à 21h.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Noël Berthod

Le Président,  
Jean-Luc COMBAZ